

LA CATHEDRALE DE MONTREAL.

QUELQUES RENSEIGNEMENTS INEDITS.

1857.

Le 8 février 1857, s'est tenue à l'Evêché la première assemblée des citoyens catholiques de cette ville, convoquée par Sa Grandeur Mgr. Ignace Bourget, Evêque de Montréal, aux fins d'aviser aux moyens à prendre pour la construction de la nouvelle Cathédrale. Un très-grand nombre de citoyens s'étaient rendus, malgré le mauvais temps, à l'invitation de leur Evêque. Son Honneur le Maire de la cité de Montréal, fut prié de présider cette assemblée et en expliqua le but en anglais et en français. MM. E. A. Leblanc et Mathew Ryan furent nommés Secrétaires.

Monseigneur l'Evêque de Montréal donna en français lecture du plan qu'il croyait être plus praticable pour arriver à son but. Monseigneur Larocque, administrateur du diocèse de St. Hyacinthe, donna lecture de ce plan en Anglais. Messire Granet, supérieur du Séminaire St. Sulpice, voulut bien adresser la parole à l'assemblée.

M. J. J. Connolly, P.S.S., et chapelain de la Congrégation Irlandaise, adressa la parole en Anglais.

Sur motion de C. S. Cherrier, C.R., secondé par l'Hon. Louis Renaud, il fut résolu :—

Que l'Evêque de Montréal, ayant été privé de sa Cathédrale, par le sinistre qui a péniblement affecté tous les citoyens de Montréal en Juillet 1852, il est du devoir de tous les catholiques du diocèse de Montréal, dans l'intérêt de leur culte, de fournir à Sa Grandeur l'Evêque de Montréal, les moyens de reconstruire un édifice convenable pour remplacer celui qu'il a perdu.

Cette motion fut ensuite faite en Anglais par Georges Clarke, Ecr., secondé par M. Alexander Williamson.

L'Hon. P. J. O. Chauveau, surintendant de l'Education, proposa la seconde résolution, secondé par Olivier Berthelet, Ecr., comme suit :

“ Que cette nouvelle Cathédrale, pour être un monument digne de l'étendue et de la richesse de ce vaste diocèse, devra être construite, non-seulement en vue des besoins actuels, mais encore de manière à satisfaire aux exigences que fait naître l'accroissement rapide et constant de la population catholique de la ville et du diocèse de Montréal.”

Cette motion fut faite en Anglais par M. le Dr. Howard, secondé par M. John Kelly.

Sur motion de M. A. A. Dorion, Ecr., M.P.P., secondé par Hubert Paré, Ecr., il fut résolu :—

“ Qu'un comité soit nommé pour assister Sa Grandeur l'Evêque de Montréal dans l'accomplissement de l'objet proposé dans la précédente résolution et pourvoir aux moyens de se procurer par souscription les sommes nécessaires, et que ce comité soit autorisé à s'adjoindre toutes personnes qu'il jugera à propos.”

Ce comité général comprenait 222 personnes, dont six membres du clergé : M. Granet, Supérieur du Séminaire St. Sulpice, le Rev. P. F. Martin, S.S., Rev. P. Léonard, O.M.I., MM. P. Denis, J. Bayle, J. J. Connolly. PP.S.S. Deux seuls survivent : M. Bayle, qui a célébré son 60e anniversaire de prêtrise, le 31 Septembre 1886, et le Rev. P. Martin, aujourd'hui à Paris. 52 laïques seulement survivent.

Au nombre des membres décédés, nous trouvons les noms suivants :—Les Honorables Sir L. H. Lafontaine, D. B. Viger, F. A. Quesnel, G. R. S. de Beaujeu, Charles Wilson, Joseph Bourret, Louis Renaud, Juge Mondelet, MM. Olivier Berthelet, Hubert Paré, Simon Valois, Georges Weekes, C. S. Cherrier, Jacques Viger, N. B. Desmarceau, W. H. Coffin, Ovide LeBlanc, C. U. Baudry, T. J. J. Loranger, J. L. Beaudry, A. M. Delisle, A. Pinsonnault, Jean Bruneau, P. J. Lacroix, George Clarke, P. Devins, L. M. Leprohon, Francis Mullins, Olivier Perreault de Linière, J. McGill Desrivières, Edouard Demers, P. Lamothe, J. Belle, etc., etc., etc.

A la réunion du 12 de février 1857, sous la présidence de M. le Maire de Montréal, un comité exécutif de 27 membres (dont 3 par chacun des 9 quartiers de la ville), fut nommé, élisant M. C. S. Cherrier, président, le Dr. Howard, vice-président, et R. Bellemare, secrétaire ; M. H. Moreau, P'tre, chanoine, trésorier-général.

Les membres du comité exécutif devaient se réunir le 1er et le 15 de chaque mois, à l'Evêché, à 7¹/₄ du soir.

A la réunion du 25 février 1857, il a été convenu que les personnes qui avaient souscrit sur les anciennes listes de souscriptions et avaient payé en tout ou en partie, le montant souscrit, seraient libres d'entrer, vis-à-vis leurs noms sur les nouveaux livres, le montant payé alors avec le montant qu'elles voudraient bien y ajouter.

A la séance du 1er Mai 1857, Sa Grandeur Mgr Bourget informa l'assemblée qu'elle venait de présider à l'ouverture du Mois de Marie, au Collège de Montréal, et que les élèves de cette institution, avaient profité de cette occasion pour lui présenter une adresse et offrir leurs contributions pour l'érection de la Cathédrale ; cette contribution se montait à la somme de \$60.00.

A la réunion du 5 juin suivant, on annonça que Sa Grandeur Mgr Bourget avait terminé toutes ses visites à domicile et que le montant des souscriptions obtenues dans les neuf quartiers de la cité s'élevait à environ \$80,000.

Il fut résolu que cette assemblée était d'opinion qu'on devait faire les démarches nécessaires pour commencer les fondations de la Cathédrale de la manière qu'il sera convenu entre Sa Grandeur et le comité exécutif.

A la dernière réunion du Comité Exécutif, tenue le 4 août 1857, il fut résolu que dorénavant il n'y aurait d'assemblée de ce comité que quand les Messieurs de l'Evêché le requerraient.

1870.

A la nouvelle réunion du Comité Général convoquée par circulaire de Mgr Bourget, tenue au palais épiscopal, le 23 août 1870, sous la présidence de Mgr. Ig. Bourget, Ev. de Montréal, étaient présents : l'Hon. J. L. Beaudry, MM.